



# ***CLUB DU GRIFFON D'ARRÊT A POIL DUR KORTHALS***

## **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

**SAMEDI 28 Juin 2025 à 14 h 30**

**SALLE DE LA MAIRIE DE CHOUPPES  
PLACE DU 8 MAI 1945, CHOUPPES 86110.**

### **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE :**

1. Constitution du bureau de vote (article 4 c) du RI) désignation de 3 membres, sous la présidence d'un membre du comité non éligibles.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Ouverture du bureau de vote (14h45).
4. Approbation du compte rendu de l'A.G.O. du 29 juin 2024 à ST. AIGNAN DE CRAMESNIL (Bulletin N°184-2024/2 pages 7 à 10)
5. Approbation du rapport moral du Secrétaire Général (Bulletin N° 185-2025/1 page 14)
6. Approbation du rapport financier présenté par le Trésorier.
7. Rapport du Président / Rapport des Commissions
8. Quitus au Comité pour sa gestion
9. Questions diverses.

Peuvent assister à cette Assemblée Générale et voter sur les points à l'ordre du jour, tous les membres à jour de cotisation 2025 ayant 9 mois d'ancienneté.

Peuvent voter, sur place, dans le cadre des élections des membres du Comité, s'ils ne l'ont pas déjà fait par correspondance, les membres adhérents à **jour de cotisation 2025** avec une ancienneté de **9 mois au moins** à la date de cette A.G.

### **POSSIBILITE DE REGULARISER LA COTISATION 2025 SUR PLACE**

**Le bureau de vote sera ouvert de 14 h 45 à 15 h 00.**

Le président.

M. Pierre DEBRET.